

Communiqué du Conseil pastoral

Objet : Trois-Rivières bascule en « Zone rouge »

Le ministre de la Santé du Québec a annoncé jeudi que son gouvernement avait décidé de faire passer la ville de Trois-Rivières en « Zone rouge » dans le cadre des mesures sanitaires visant à limiter la propagation de la Covid-19. Cette décision entre en vigueur samedi le 10 octobre à minuit.

Dans une « Zone rouge », le nombre de personnes pouvant participer à un rassemblement à l'intérieur d'un lieu de culte est limité à 25.

Par conséquent, **à compter du dimanche 11 octobre**, l'Église Baptiste Évangélique de Trois-Rivières ne pourra pas accueillir plus de 25 personnes.

D'après les informations que notre Association d'Églises a obtenues des responsables du gouvernement, seuls les membres de l'auditoire sont considérés dans le décompte du nombre maximal de personnes pouvant participer. En conséquence, les personnes qui sont présentes pour assurer la technique, l'accueil, les mesures sanitaires, la louange, les annonces et la prédication ne seraient pas calculées dans par cette limite de 25.

Étant donné cette nouvelle limite, il est nécessaire de s'inscrire à l'avance afin de pouvoir assister au service du dimanche. S'il y a un trop grand nombre d'inscriptions, la priorité sera accordée aux personnes qui ont le plus besoin d'assister à ce service comme, par exemple, celles qui vivent seules ou qui n'ont pas Internet pour le regarder en ligne.

Vous pouvez vous inscrire auprès de notre secrétaire, Mme Hélène Golaneck, à l'adresse courriel ou au numéro de téléphone ci-dessous :

Courriel : helenebellemare@hotmail.com

Téléphone : 819 379-1174

Si vous vous inscrivez par courriel, il est nécessaire d'indiquer le nombre de personnes qui vous accompagneront.

Veuillez noter qu'il n'y aura aucun service d'offert pour les enfants.

Dans une « Zone rouge » les lieux de culte doivent tenir un registre des personnes qui assistent à la réunion. Ne soyez donc pas surpris si on vous demande, à l'entrée, vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Merci de votre compréhension.

Yvan Gaudreau

Pour le Conseil pastoral